

**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE
Du Jeudi 29 août 2024 à 09h00
Salle du conseil - Site de Saint Vincent Lannouchen**

Personnes présentes :

Nicole BIHAN
Nolwen LE ROUX
Virginie KERBRAT
Marion FLOC'H
Michelle CREACH
Jacques LE BORGNE
Stéphanie L'HARIDON
David GUEGUEN
Marc MORIN
Estelle RIBEREAU
Audrey BEGEL

**Questions CGT
Questions transversales**

- 1. Comptez-vous remettre en place des réunions d'information Equitime pour les salariés sur chaque site**

Réponse Direction :

Nous n'organiserons pas de réunions d'information dans l'immédiat. Les salariés qui auraient des questions relatives à leurs compteurs sont invités à se rapprocher de leur responsable de service et/ou du service des ressources humaines aux heures de permanence.

Si le nombre de demandes lors des permanences est important, nous mettrons en place des réunions d'information dédiées à l'application Equitime.

- 2. Où en sont les tests d'équipement pour les salariés isolés ? Les salariés attendent depuis plus de 4 ans mais n'ont toujours rien. (En décembre 2023 vous deviez équiper les salariés dans les 15 jours)**

Réponse Direction :

Les premiers équipements sont arrivés au centre de santé de Morlaix, il reste à installer les cartes SIM. Le déploiement se poursuivra durant le mois de septembre pour les autres services.

Questions Pôle Sanitaire

- 3. Le poste (1ETP) d'AS de nuit du service Cardio de Roscoff sera-t-il mis à l'affichage avant le départ en retraite prévu en Novembre ?**

Réponse Direction :

Ce poste est pourvu depuis un an.

4. Une voiture a-t-elle été trouvée et achetée pour le service Ergo de Roscoff ?

Réponse Direction :

Les recherches de véhicule sont toujours en cours sur la base du cahier des charges qui a été communiqué.

5. Le service SSNA de Roscoff devait avoir 2 chambres équipées de rails (validées en investissement), pouvez-vous nous donner une date d'installation ?

Réponse Direction :

Nous rencontrerons l'entreprise prestataire le 4 septembre prochain, puis nous communiquerons les dates d'installation.

6. Pourquoi les salariés de Cardiologie de Roscoff n'ont pas eu de réunion pour échanger sur l'organisation du polyvalent qui rouvre le 9 septembre ? Lors d'une réunion de service un échange a eu lieu sur les chariots d'urgence, l'arrivée du nouveau médecin ainsi que la nouvelle répartition des étages mais pas sur l'organisation du service.

Réponse Direction :

Suite aux réunions entre la Direction et les médecins, la cadre de santé a animé des réunions avec l'équipe de ce service. Une nouvelle réunion est d'ailleurs programmée le jeudi 12 septembre à 14h30.

7. Suite à la réouverture du polyvalent de St Luc, pouvez-vous nous faire un état des effectifs par métier et temps de travail ?

Réponse Direction :

Un médecin gériatre a été recruté, il prendra ses fonctions à compter du 9 septembre
L'organisation sera la suivante :

SMR Cardio vasculaire

2 IDE de 6h45 à 15h15
1 IDE de 8h30 à 19h
1 IDE de 13h15 à 21h15
1 AS de 6h45 à 15h15
1 AS de 13h15 à 21h15

SMR Cardiologie /Polyvalent

2 IDE de 6h45 à 14h15
1 IDE de 9h30 à 19h
1 IDE de 8h30 à 17h30
1 IDE de 13h15 à 21h15
1 AS de 6h45 à 14h15
1 AS de 8h30 à 17h
1 AS de 13h15 à 21h15

Les recrutements envisagés sont les suivants :

- 1,5 ETP Infirmier
- 0,1 ETP Aide-soignant
- 1 ETP Masseur Kinésithérapeute
- 0,5 ETP Ergothérapeute
- 0,2 ETP Assistant social
- 0,1 ETP Diététicien
- 0,1 ETP Psychologue

8. Pourquoi les 2 postes AS de St Luc en arrêt maladie n'ont pas été remplacés à hauteur de leur temps de travail pendant la période estivale ?

Réponse Direction :

Nos recherches n'ont pas abouti, nous avons donc eu recours à des missions Hublo pour couvrir les besoins.

Questions Pôle Médico-social

- 9. Comment expliquez-vous que le poste d'ASI ne soit toujours pas mis à l'affichage sur le site de Lannouchen alors que le salarié est en retraite depuis le 30 juin ? Le temps de travail sera-t-il réduit lors de l'affichage ? Si oui, pour quelles raisons ?**

Réponse Direction :

Une étude est actuellement en cours pour évaluer la pertinence de l'utilisation d'un robot "ménager" au sein de l'établissement. En fonction des résultats de cette étude, l'organisation du service intérieur pourrait être réajustée.

- 10. Comment expliquez-vous que les salariés titulaires du service Glénan fassent des remplacements dans d'autres services pour privilégier les missions Hublo ?**

Réponse Direction :

Nous déposons des missions de remplacement sur l'application Hublo en fonction des besoins que nous ne pouvons pas couvrir en interne. Le remplaçant recruté par l'intermédiaire de Hublo est affecté à l'unité qui exprime un besoin.

En août, nous avons constaté trois journées durant lesquelles un salarié du service Glénan a été affecté à une autre unité, tandis qu'un « remplaçant Hublo » intervenait sur Glénan. Pour deux de ces journées, cette réaffectation s'explique par la nécessité de ne pas dépasser le plafond de 44 heures par semaine pour les deux titulaires concernés. Dans le troisième cas, la cadre a anticipé le besoin de remplacement avant d'établir le planning des congés payés. Par conséquent, le titulaire, initialement prévu en congés payés selon sa trame de base, a finalement travaillé et a posé ses congés juste après.

Les salariés concernés peuvent solliciter l'encadrement afin de mieux comprendre l'organisation.

- 11. Serait-il possible d'avoir une salle de pause pour le personnel du service Elorn sur le site de Lannouchen sur le secteur Odet au 1^{er} étage ?**

Réponse Direction :

Nous disposons déjà d'une salle de pause pour les salariés au rez-de-chaussée de l'établissement, équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes et d'une télévision.

- 12. Le dispositif Vas-y sera-t-il reconduit ? Si oui, avec quel effectif ? Les financements ont-ils évolués ?**

Réponse Direction :

Dans le cadre du dispositif Vas-Y, la Fondation ILDYS répond aux appels à candidatures de la Conférence des financeurs (CD29, ARS, Pour Bien Vieillir Bretagne - Caisses de retraite complémentaires), qui constitue sa principale source de

financement. Ce dispositif développe des programmes de prévention de la perte d'autonomie dans le Finistère depuis 2017. Chaque année, nous recevons une subvention qui permet de constituer une équipe dédiée au déploiement des actions de prévention pour les personnes vivant à domicile.

Actuellement, les effectifs sont les suivants :

- Coordinatrice : 0,5 ETP (CDI)
- Chargé de prévention : 1 ETP (CDI)
- Assistante administrative : 1 ETP (CDI)
- Ergothérapeute : 1 ETP (CDI)
- Animateur : 0,5 ETP (CDD)

Depuis 2023, Vas-Y a développé des activités de prévention au sein des EHPAD (19 EHPAD partenaires dans le Finistère) ainsi qu'auprès des proches aidants (activité physique, séjours de répit).

Le dispositif Vas-Y se renouvelle et propose désormais des parcours de prévention multithématiques ("Ma santé j'y tiens", "Mon équilibre j'y tiens", "Ma mémoire j'y tiens", "Mon autonomie j'y tiens" – programme TAPASS). Il continue également ses actions de prévention en sécurité routière, révision du code de la route et audits.

Nous continuerons à répondre aux appels à candidatures proposés.

13. Quelle est la procédure pour faire acter des projets présentés par les salariés suite au legs d'une résidente (fléché La Retraite) ?

Réponse Direction :

L'utilisation d'un legs fléché suit la même procédure que celle des dons fléchés en faveur d'un site ou d'un service. Il convient de présenter un projet à la commission des dons dans le cadre de la campagne d'appel à projets internes, organisée au début de chaque année civile. Chaque projet doit être validé par le responsable du site ou de l'activité concernée.

En cas de caractère d'urgence, il est toujours possible de saisir la commission des dons en cours d'année.

Questions Pôle Ressources

14. Les cartes carburant sont-elles été ajoutées dans les véhicules brestois fin juillet comme annoncé en commission RP du 20 juin ?

Réponse Direction :

Nous devrions recevoir les cartes carburant début septembre.

15. Pouvez-vous faire une note d'info rappelant de mettre du carburant dans le véhicule de Lannouchen car il est régulièrement au niveau le plus bas ?

Réponse Direction :

Nous allons rediffuser une note d'information.

- 16. Les fenêtres des locaux syndicaux de Roscoff doivent être changées cette année (après 3 ans d'attente), pouvez-vous nous donner une date ? (Infiltration d'eau dans la fenêtre, moisissure au plafond...)**

Réponse Direction :

Les travaux dans les locaux syndicaux commenceront après ceux prévus autour de la mi-septembre pour les équipes hors les murs et l'HTP Pédiatrie.

- 17. Quand seront réalisés les travaux dans la pièce des sanitaires du CSE de Roscoff ? Les 2 volets sont cassés, pas de chauffage depuis plusieurs années, moisissure, humidité...**

Réponse Direction :

Les travaux dans la pièce des sanitaires du CSE seront réalisés en parallèle de ceux des locaux syndicaux.

- 18. Pouvez-vous nous dire pourquoi il n'y a pas d'agent de sécurité à l'entrée de Perharidy depuis fin juillet ? (2 présences en août : le 14 et le 19)**

Réponse Direction :

La prestation de sécurité a été confiée à une entreprise spécialisée, et chaque agent a assuré un nombre déterminé de jours.

- 19. La restauration va-t-elle rouvrir le week-end lors de la réouverture du polyvalent de St Luc ?**

Réponse Direction :

L'ouverture du self dépend du nombre d'inscrits, fixé à 15 personnes. Ce seuil est rarement atteint le week-end, sauf le dimanche soir.

- 20. Quand sera mis à l'affichage le poste de responsable de production de Lannouchen ?**

Réponse Direction :

Le poste a été mis à l'affichage le mercredi 28 août.

- 21. Nous constatons que certains élus n'ont pas les accès avec leur badge malgré nos nombreuses demandes. Nous vous demandons de faire le nécessaire.**

Réponse Direction :

Les demandes doivent être adressées aux référents de chaque site ou via Gediweb.

- 22. Pouvez-vous nous dire combien d'EFI y a-t-il eu en 2023 et 2024 concernant le pain de Roscoff ?**

Réponse Direction :

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées et le responsable de la restauration a programmé un nouvel échange avec le fournisseur actuel. La proposition

d'autres prestataires pourra être examinée si nous ne constatons pas d'amélioration. Cependant, nous devons également prendre en compte certaines contraintes :

- Les consignes d'emballage spécifiques en fonction de la pathologie des patients
- La disponibilité d'un nouveau fournisseur, 365 jours par an

23. Pourquoi tous les salariés n'apparaissent pas sur le planning des services techniques de Roscoff ?

Réponse Direction :

Nous veillerons à ce que chaque salarié apparaisse sur les plannings affichés au sein des services techniques.

24. Pouvez-vous expliquer les raisons du non remplacement du chauffeur de la pharmacie en arrêt maladie depuis plusieurs mois ? Pouvez-vous nous dire pourquoi il est également non remplacé sur le poste de préparateur ?

Réponse Direction :

Le temps qui n'a pas été remplacé est lié à l'activité des services de soins, notamment pour le SMR Pédiatrie cet été.

Questions SUD
Questions transversales

25. Est-il possible de faire un point sur le sport en entreprise sur Roscoff ?

Réponse Direction :

En fin d'année dernière, nous avons sollicité les salariés intéressés pour dispenser des cours / activités à leurs collègues. Nous prévoyons de relancer ce projet à la rentrée. La mise à disposition des appareils de sport aux salariés est encore à l'étude sur le site de Perharidy. L'accès à la piscine est possible pour les salariés les mercredi soirs et jeudi midis.

26. Pouvez-vous nous dire comment est intitulée la prime du 1er mai sur le bulletin de salaire ?

Réponse Direction :

Le 1er mai est rémunéré par le paiement d'heures de jour férié ainsi que d'heures normales. Les intitulés des deux rubriques sur le bulletin de paie sont les suivants :

- Indemnité dimanche et JF
- Heures normales

27. Il semblerait que tous les dossiers patients ne soient pas toujours renseignés, Est-il possible de le rappeler aux médecins ?

Réponse Direction :

Nous n'avons pas ce retour, nous prenons note de votre remarque.

- 28. Est-il possible de rappeler aux cadres de ne pas appeler les salariés sur leur jour de repos.**

Réponse Direction :

Dans la mesure du possible, nous évitons de solliciter les salariés pendant leur jour de repos. Cependant, à l'occasion de situations exceptionnelles, lorsque la continuité des soins n'est pas assurée, nous pouvons être amenés à contacter des salariés pendant leur jour de repos.

- 29. Avez-vous l'intention de prévoir un abri pour les patients et le personnel lorsqu'ils rejoignent le gymnase de Roscoff en hiver**

Réponse Direction :

Concernant l'accès au service HTP, nous envisageons effectivement d'aménager une zone abritée devant la porte d'entrée. Ce projet a fait l'objet d'échanges avec le service concerné.

- 30. Où vont être positionnées les chambres des stagiaires et des salariés quand les chambres gériatriques/polyvalents vont s'ouvrir sur le site de St Luc.**

Réponse Direction :

Les chambres des stagiaires et des salariés seront situées au deuxième étage, dans l'aille Tamaris, ainsi que dans la Maison du Laber.

- 31. Pouvez-vous nous préciser combien d'années doivent rendre les auxiliaires puéricultrices lorsque la formation est financée par la fondation ?**

Réponse Direction :

Un salarié bénéficiant d'une formation d'auxiliaire de puériculture financée par la Fondation doit s'engager, dans le cadre d'une clause de dédit formation, à rester salarié de la Fondation ILDYS pendant une période de deux ans.

Questions Pôle sanitaire

- 32. Est-il possible d'uniformiser les départs des patients sur tous les services (que tous les patients quittent définitivement leur chambre pour 11h)**

Réponse Direction :

L'uniformisation des départs est souhaitée. Cependant, des problématiques cliniques peuvent parfois nécessiter des départs plus tardifs.

- 33. Lors de l'ouverture des lits gériatriques sur st luc en septembre, est-il prévu un poste d'ASH supplémentaire ?**

Réponse Direction :

Un poste supplémentaire n'est pas envisagé dans l'immédiat. Nous réévaluerons la charge de travail au cours des prochaines semaines, en tenant compte notamment de l'articulation avec les séjours de répit.

- 34. Les toilettes et la douche du service intérieur (bat 3) ne s'ouvrent qu'avec un passe, Pour les agents du service bio-nettoyage cela est impossible car la clé est attachée au chariot et impossible de rentrer celui-ci à l'intérieur,**

Réponse Direction :

La clé est attachée au chariot depuis un certain temps. Cette solution a probablement été choisie pour éviter la perte des clés.

Nous allons rechercher une solution adaptée pour résoudre cette difficulté.

35. Qu'est-il prévu pour les agents du service bio nettoyage pour accéder à l'étage de l'HTP sachant que les chariots ne montent pas par l'escalier ?

Réponse Direction :

Dans la mesure du possible, nous laisserons un kit de nettoyage comprenant un balai, une microfibre et un seau pour la pré-imprégnation. Nous vérifierons également s'il est possible d'ajouter un point d'eau.

36. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi des aides-soignantes de la pédiatrie de Roscoff ont été obligées de travailler sur deux services différents lors d'un weekend end (pédiatrie et neurologie) afin de remplacer des RRE ?

Réponse Direction :

Nous avons adapté les effectifs à l'activité réduite du SMR Pédiatrie.

37. Pouvez-vous nous indiquer comment sont établis les remplacements du service de bio-nettoyage de Roscoff ? Quelles sont les obligations légales de l'employeur auprès d'un salarié à temps plein en termes d'heures mensuelles ?

Réponse Direction :

Les remplacements au sein du service de bio-nettoyage sont organisés en fonction des besoins. Les salariés en contrat à durée déterminée de moins d'un mois sont rémunérés en fonction des heures réellement travaillées, tandis que ceux en contrat de plus d'un mois bénéficient d'une rémunération mensualisée.

La durée maximale de travail est de 44 heures par semaine.

Les salariés doivent avoir un maximum de 6 jours de travail par semaine, avec 2 jours de repos consécutifs dans une période de quinzaine.

38. A notre question du mois de juin 2024

« Où est en le recrutement d'un médecin généraliste sur le service de pédiatrie Roscoff pour remplacer l'absence de deux médecins ? Si le recrutement ne se concrétise pas, pouvez-vous nous dire comment vous comptez organiser les hôpitaux de jour de préadmission de la réadaptation alimentaire de cet été pour septembre ? »

Vous nous avez répondu « Réponse Direction : Un recrutement est en cours, une candidature est à l'étude par le médecin chef et la direction. Nous devons nous projeter sur les effectifs médicaux et patients avant de répondre à la continuité des soins. »

Le médecin qui devait prendre en charge le secteur nutrition n'est pas venu, comment allez-vous faire pour que les hôpitaux de jour de préadmission se mettent en place et perdure dans le temps, qui va prendre en charge le suivi de l'hospitalisation complète ?

Réponse Direction :

La remplaçante recrutée pour le 5 août a annulé sa mission le vendredi précédent.

L'organisation médicale a été réajustée en conséquence.

- 39. L'équipe de bionettoyage de Roscoff est en effectif très réduit fin août, Il semblerait que cette situation va se répéter sur le mois de septembre, Pourriez-vous nous en expliquer les raisons ?**

Réponse Direction :

Nous avons rencontré des difficultés de remplacement fin août, les effectifs devraient se stabiliser en septembre.

Questions Pôle ressources

- 40. Est-il possible de remplacer la porte du secrétariat des admissions par une porte coulissante, moins dangereuse pour les patients ?**

Réponse Direction :

Cette question a déjà été abordée avec le service. Il n'est pas possible de remplacer la porte actuelle par une porte coulissante car elle ne répondrait pas aux normes de coupe-feu ni de pare-flamme. Un marquage au sol sera installé pour améliorer la sécurité.

- 41. Où en est le changement de la poignée à code sur les toilettes des admissions ?**

Réponse Direction :

Une nouvelle poignée a été commandée, elle sera installée prochainement.

- 42. Une personne étrangère à la Fondation au centre s'est permise d'utiliser les sanitaires du service des admissions pour faire sa toilette, que pouvez-vous faire pour éviter cela ?**

Réponse Direction :

Il est nécessaire de prévenir l'encadrement lorsque ce type de situation se présente, afin de prendre les mesures appropriées pour éviter que cela ne se reproduise.

Éric ESNAULT,
Directeur des Ressources Humaines



La prochaine réunion de la Commission des Réclamations aura lieu le :
Le jeudi 26 septembre à 09h00 – Salle du Conseil Site de Saint Vincent Lannouchen
Les questions sont à transmettre à Monsieur Eric ESNAULT (eric.esnault@ildys.org)
Avant le lundi 23 septembre 2024 à 12h00